

Pourtant, pour être efficaces, encore faut-il que ces lignes directrices soient intégralement transparentes et non dévoyées de leur fonction première.

Or il est incontestable que les habitudes ont la vie dure et que les mauvaises pratiques ont toujours cours car, malgré des engagements pris par arrêté sur la transparence, la métropole d'Aix-Marseille-Provence se refuse irrévocablement à communiquer aux agents le tableau général détaillé faisant apparaître leur ordre d'avancement.

Ces pratiques n'ont d'autre but, nous le constatons parfois, que de masquer les mécanismes de promotion d'agents issus ou gravitant autour d'un certain sérail au détriment d'autres.

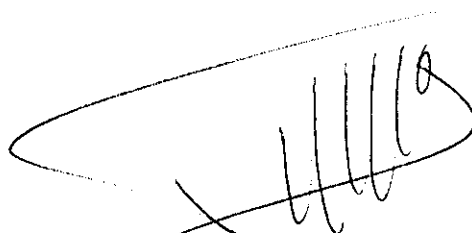
A ce titre, sans pour autant faire acte d'ingérence, nous vous demandons d'inviter notre établissement public à publier les tableaux d'avancement et également le classement des agents promouvables tel qu'issu de l'application des critères retenus dans les Lignes Directrices de Gestion.

Car cette année encore, nous avons identifié le cas d'agents, expérimentés et très bien notés, stagnant dans leurs perspectives d'évolution quand d'autres, arrivés récemment dans la collectivité, se voient miraculeusement promus, alors même que le règlement interne relatif aux LDG fait mention des notions de durée et de régularité.

De plus, d'autres agents, parfois promouvables à des promotions internes, pourtant expérimentés et compétents, se voient refuser l'accès à certains postes rendus accessibles uniquement à des grades supérieurs, alors même que leurs fiches de poste et leurs missions s'avèrent parfaitement identiques.

Ces quelques cas sont loin d'être exhaustifs mais ils sont toutefois représentatifs des us et coutumes d'administrations dont le fonctionnement se trouve chaque jour un peu plus exsangue, faisant perdre, in fine, toute confiance dans les institutions, tant de la part des administrés que des fonctionnaires eux-mêmes.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête et vous prions d'agréer, Madame La Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Serge Tavano
Secrétaire général